

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n°37/2025

Séance du 17 décembre 2025 - 9h30

RECRUTEMENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE A ROCHEFORT

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre, à 9h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 8 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Président.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Stéphane TRIFILETTI, Richard GUERIT, Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine ;
Anne BRACHET, Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Thierry LESAUVAGE, Ville de ROCHEFORT
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Membres excusés :

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle Aquitaine
Jean PROU, Conseil Départemental de la Charente-Maritime (pouvoir à Anne BRACHET)
Alain BURNET, Ville de Rochefort

Membre absent :

Luc SERVANT, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres

Contexte

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et de valorisation des milieux naturels, le Forum des Marais Atlantiques souhaite renforcer ses actions éducatives auprès du public scolaire. L'objectif est de proposer des interventions pédagogiques permettant de mieux comprendre l'environnement et, plus particulièrement, le rôle et le fonctionnement des zones humides.

Pour assurer le développement de ces animations, il est nécessaire de recruter une personne dédiée à la conception et à l'animation de ces ateliers. Ce recrutement permettra de développer de nouveaux outils pédagogiques et d'accompagner efficacement les actions éducatives en lien avec l'environnement.

La présente délibération vise donc à autoriser le recrutement d'un agent chargé de la mise en place et de l'animation de ces actions pédagogiques auprès des scolaires.

Intitulé du poste : Chargé(e) de mission zones humides

Descriptif du poste

- Pilotage du projet et des actions d'animation à destination des scolaires
 - Analyser les besoins et définir les objectifs de formation en fonction du public visé
 - Concevoir une offre de formation adaptée aux scolaires
 - Élaborer le planning des formations et des interventions
 - Concevoir, actualiser et faire évoluer les supports pédagogiques
 - Assurer les actions d'animation et de formation
Encadrer les groupes
- Appui aux formations, ateliers et journées d'information organisés par le Forum des Marais Atlantiques

- Assurer une veille pédagogique et technique dans son domaine d'intervention

Profil recherché : Bac + 3 ou Bac +5 dans le domaine de l'environnement

Technicité et compétences indispensables :

- Maîtrise des techniques d'animation en environnement
- Maîtrise des techniques de l'ingénierie de formation pour monter des formations de taille différente
- Maîtrise des méthodes conduite de groupe
- Maîtrise des outils pédagogiques notamment ceux de e-learning
- Très bonnes connaissances du domaine d'intervention et une très bonne culture générale
- Connaissances des métiers liés au domaine d'intervention

Technicité et compétences appréciées :

- Autonomie
- Capacités d'adaptation
- Pédagogie
- Sens de l'écoute et de la communication
- Curiosité intellectuelle
- Disponibilité

Le poste sera créé pour une période de 12 mois (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026), à temps complet et la rémunération sera calculée sur la base de l'indice brut 395, majoré 444 de la fonction publique.

L'emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent non titulaire en application des dispositions de l'article L332-23 du Code général de la fonction publique qui permet le recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de 12 mois par période de 18 mois.

Décision du comité syndical

Après délibération, les membres du comité syndical décident :

- De recruter un agent contractuel selon les conditions énumérées ci-dessus ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 10

Votes :

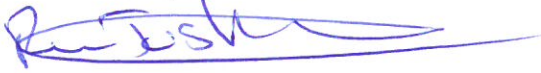
Pour : 16

Contre : 0

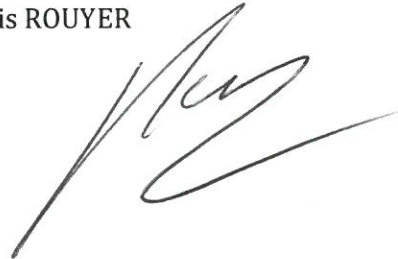
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,
Denis ROUYER



**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2025 _ _ _ _

**Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : _ _ / _ _ / 2025**

AR Prefecture

017-251710398-20251217-2025DEC004-DE
Reçu le 23/12/2025